

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 juin 2021, tenue au centre communautaire d'Ulverton, situé au 155, route 143, Ulverton (Québec), à 16 h 00, sous la présidence de Jean-Pierre Bordua, maire et Vicki Turgeon, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : JACQUES POLIQUIN	Siège # 1
FRANCE BOUTHILLETTE	Siège # 2
SYLVAIN CLAIR	Siège # 3
CARL ARCAND	Siège # 4
CLAUDE LEFEBVRE	Siège # 5
MARK CROSS	Siège # 6

IL Y A QUORUM

1. AVIS DE CONVOCATION - DÉPÔT ET RAPPORT AU PROCÈS-VERBAL

En référence à l'article 153 du Code municipal, le Maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 120-06-2021 IL EST PROPOSÉ par France Bouthillette **APPUYÉ** par Sylvain Clair et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 16 h 11.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 121-06-2021 IL EST PROPOSÉ par Sylvain Clair **APPUYÉ** par Jacques Poliquin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION

4.1. EMBAUCHE D'UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Rés. 122-06-2021 **CONSIDÉRANT QUE** la secrétaire administrative, actuellement en poste, a annoncé son départ pour le début du mois de juillet 2021 et que celle-ci offre de former la nouvelle adjointe ;

CONSIDÉRANT QUE le délai étant très court avant le départ de l'actuelle secrétaire administrative ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a affiché le poste à différents endroits et que celle-ci a reçu quelques Curriculum Vitae ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse de la situation, le Conseil offre, en premier lieu, à madame Marie-Hélène Thibault de l'embaucher à titre de secrétaire administrative, en second lieu, de l'inscrire à la formation offerte à distance afin que celle-ci puisse occuper le poste d'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement après l'obtention de son attestation d'études collégiales ;

IL EST PROPOSÉ par Jacques Poliquin **APPUYÉ** par France Bouthillette et unanimement résolu :

- D'entériner la mise en marche du processus d'embauche pour le poste de secrétaire administrative,
- D'embaucher madame Marie-Hélène Thibault à ce titre en date du 28 juin 2021,
- D'inscrire madame Thibault à l'AEC intitulé « Inspecteur municipal en bâtiment et en environnement » pour la session de janvier 2022,
- Et d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale à signer un contrat de travail avec Madame Thibault en conformité avec les conditions présentées au Conseil.

ADOPTÉE

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par Claude Lefebvre que la séance soit levée à 16 h 12. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 5 juillet 2021.

Jean-Pierre Bordua,
Maire

Vicki Turgeon,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, Jean-Pierre Bordua, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi-même, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 par. 2 du Code municipal du Québec.

Signé à Ulverton ce ____^e jour du mois de juillet 2021.